



Barème des cotisations Année 2025

Grade	Cotisation annuelle de base	Cotisation réduite (-10%) Pour tous les adhérents au prélèvement OU cotisant par virement avant le 30/04/2025		Cotisation réduite Après déduction fiscale
Supérieur à D15	528 €	480 €	40 €/mois	13,6 €/mois
D11 à D15	448 €	408 €	34 €/mois	11.5 €/mois
D6 à D10	383 €	348 €	29 €/mois	9,9 €/mois
D2 à D5	264 €	240 €	20 €/mois	6,8 €/mois
N1 à N9 et retraités	120 €	108 €	9 €/mois	3 €/mois
Stagiaires	30 €	24 €	2 €/mois	0.7 €/mois

- La référence pour perception des cotisations est la situation de l'adhérent (Grade + échelon) au 1^{er} janvier de l'année de cotisation.
- Les adhérents au prélèvement recevront un échéancier avant la fin du mois de janvier 2025.
Les prélèvements auront lieu le dernier jour du mois durant 12 mois. Toute autre périodicité peut être mise en place sur simple demande.
- Pour s'acquitter de votre cotisation par virement, veuillez utiliser le RIB suivant :
UNSA-IESSA IBAN : FR76 1558 9335 5807 0774 8334 387 BIC : CMBRFR2BARK